



Programme de soutien financier à des activités valorisant et favorisant la protection de l'environnement appelé « Les initiatives environnementales scoutées avec Loblaw » / « Environmental scout initiatives with Loblaw »

**La version anglaise de cette lettre est disponible auprès de Scouts Canada**

---

**Aux : Secrétariats, commissaires et présidents de districts  
Présidents, chefs de groupe et coordonnateurs de groupe  
Animateurs et à tous les membres de l'Association des Scouts du Canada et de  
Scouts Canada**

---

Le 21 mai 2010

Bonjour à chacun de vous,

Il nous fait plaisir de vous annoncer que **Les Compagnies Loblaw limitée**, qui regroupe notamment les bannières Provigo, Maxi, Maxi & Cie et Loblaws, s'est associé à l'Association des Scouts du Canada et à Scouts Canada pour soutenir financièrement des initiatives et des projets environnementaux d'unités, de groupes et de districts qui devront se réaliser entre le 1<sup>er</sup> décembre 2010 et le 1<sup>er</sup> juin 2011.

Ce partenariat avec Loblaw s'inscrit dans notre désir de travailler, de plus en plus, en étroite collaboration avec nos homologues anglophones (Scouts Canada) et dans notre recherche de partenariats significatifs, en particulier en ce qui concerne la protection de la nature et de l'environnement.

Il est à noter que ce programme de soutien financier, s'intègre dans le cadre des programmes de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) faisant la promotion de l'environnement, en particulier du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) et du projet de « Nettoyons la terre » tenu annuellement la 3<sup>e</sup> fin de semaine de septembre.

Aujourd'hui, par cette communication, nous sommes en mesure de vous indiquer comment ce partenariat va prendre forme et de quelle manière vous êtes invités à y participer.

Le programme « **Les initiatives environnementales scoutées avec Loblaw** » vise à **sensibiliser les citoyens à des pratiques environnementales saines qui pourront améliorer la qualité de vie des communautés.**

Par ce programme, les partenaires veulent encourager la population canadienne à adopter des comportements favorisant la protection de la nature et de l'environnement. Pour se faire, **Loblaw** soutiendra financièrement **35 projets locaux avec une subvention moyenne de 1 428\$ et 9 projets régionaux avec une subvention moyenne de 3 333\$**. Loblaw contribuera à des initiatives environnementales pour un total de 80 000\$ à la condition que les projets présentés concordent avec les objectifs du programme.

Pour le volet qui concerne des projets locaux, chaque projet soumis au comité de sélection pourrait se mériter un soutien financier maximal de 2 500\$. Pour le volet des projets régionaux ou nationaux, les projets soumis pourraient se voir soutenus financièrement jusqu'à concurrence de 5 000\$.

Un Comité de sélection, constitué de 2 représentants de chacune des associations et d'un représentant de Loblaw verra à analyser et à faire le suivi des demandes reçues.

**Les premiers projets qui seront retenus seront annoncés, lors de la rencontre nationale d'automne qui se déroulera les 19-20-21 novembre à Montréal** lors d'une conférence de presse en présence des représentants de Loblaw et des deux associations.

Le programme **s'adresse autant aux jeunes de l'Association des Scouts du Canada qu'à ceux de Scouts Canada qui ont entre 12 et 25 ans.**

Les projets, pour être admissibles à une aide financière, devront répondre aux critères suivants.

**Pour être admissibles, les projets devront OBLIGATOIREMENT être :**

- Appuyés d'un adulte dûment recensé et reconnu par l'une des deux associations;
- Administrés sur une base volontaire (c.-à-d., aucun salaire ou rétribution ne doit être versé aux jeunes qui sont impliqués) ;
- Avantageux à la fois pour les jeunes et la collectivité;
- Liés à la sensibilisation et à la pratique de saines habitudes environnementales ou à la valorisation et à l'accessibilité de lieux de plein air;

**De plus afin d'être considérés admissibles, les projets devront répondre à au moins 3 des 6 critères suivants :**

- L'impact socio-économique;
- La clientèle ciblée;
- L'impact à long terme des projets;
- L'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires du projet dans la communauté;
- Le niveau de participation des jeunes;
- Les bénéfices pour les jeunes et la communauté;

**Les projets soumis devront être liés à l'un des 5 thèmes suivants favorisant la sensibilisation et l'adoption de pratiques environnementales:**

- Gestion des matières résiduelles ;
- Gestion de l'eau ;
- Sols et biodiversité ;
- Transport ;
- Revitalisation des lieux de plein air et naturels

Comme mentionné, **Loblaw** prévoit offrir un soutien financier à 35 projets locaux et 9 projets régionaux ou nationaux. La répartition a été faite selon la structure opérationnelle et le membership des deux organisations, à savoir :

**Pour les projets locaux présentés par des unités ou des groupes**

Provinces	Répartition possible des projets locaux		# de projets possibles
	ASC	Scouts Canada	
Colombie-Britannique	1	3	4
Alberta	1	2	3
Saskatchewan	0	1	1
Manitoba	0	1	1
Ontario	3	9	12
Québec	8	1	9
Nouveau-Brunswick	1	1	2
Île du Prince Édouard	0	1	1
Nouvelle-Écosse	0	1	1
Terre Neuve/Labrador	0	1	1
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>35</b>

**Pour les projets régionaux ou nationaux mettant à contribution au moins deux partenaires scouts, soit au moins deux groupes ou districts, ou les deux associations**

Provinces	Répartition possible des projets régionaux			# de projets possibles
	ASC	Scouts Canada	Les deux associations dans un même projet	
Peu importe la province				
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>9</b>

**Les projets choisis devront se dérouler entre le 1er décembre 2010 et le 1er juin 2011.**

**Les dates importantes sont :**

Dates	Étapes
<b>21 mai 2010</b>	Annnonce du programme auprès des membres de l'Association des Scouts du Canada et de Scouts Canada
<b>Du 1<sup>er</sup> juin au 30 octobre 2010</b>	<b>Réception des demandes au Centre national de l'Association des Scouts du Canada, autant celles provenant de Scouts Canada que celles de l'Association des Scouts du Canada</b>
<b>8 novembre 2010</b>	Réunion du comité de sélection pour analyser les projets soumis
<b>20 novembre 2010</b>	<b>Annnonce officielle des projets retenus dans le cadre d'une conférence de presse</b>
<b>Du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 1<sup>er</sup> juin 2011</b>	Période de réalisation des projets

Advenant que suite à l'analyse que fera le comité de sélection, il reste des fonds disponibles parce que nous n'aurions pas eu assez de projets ou parce que les projets reçus ne répondraient pas aux critères visés du programme, une seconde phase sera enclenchée pour recevoir d'autres propositions. Si tel est le cas, les demandeurs auront jusqu'au 30 janvier 2011 pour soumettre des projets. Cette possibilité sera confirmée, au besoin, lors de l'annonce des projets retenus le 20 novembre 2010.

Scouts Canada et nous mêmes sommes bien heureux de ce partenariat d'envergure, qui espère-t-on, pourra susciter partout au Canada des collaborations entre les groupes et les districts et même entre les deux associations. Ainsi, en conjuguant nos efforts, nous pourrons à la fois faire des gestes importants pour la protection de notre planète, mais nous pourrons aussi sensibiliser nos communautés et mettant nos énergies en commun, dans un mouvement de solidarité scout, pan canadien, sans précédent ou les deux principales organisations scoutistes travaillent ensemble pour un seul et même but.

Nous espérons que vous serez nombreux à déposer des projets. Je vous rappelle que **vous avez jusqu'au 30 octobre 2010 pour nous proposer vos suggestions de projets**. Pour déposer un projet, vous devez envoyer par courriel, votre proposition à l'aide du formulaire de demande joint à cette lettre, à l'adresse courriel suivante : [enviroscout.loblaw@scoutsducanada.ca](mailto:enviroscout.loblaw@scoutsducanada.ca) ou par la poste au Centre national de l'Association des Scouts du Canada, 7331 rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E5.

Nous vous invitons aller sur notre site web, pour trouver toutes les informations nécessaires, dont le formulaire de demande, afin de déposer un projet. Pour davantage d'explication n'hésitez pas à en parler avec vos représentants locaux ou à communiquer avec l'Association des Scouts du Canada à l'adresse courriel suivante :

[programme@scoutsducanada.ca](mailto:programme@scoutsducanada.ca)

ou en nous téléphonant au Centre national,  
514-252-3011/ 866-297-2688.

En espérant que cette initiative permettra aux jeunes de réaliser des projets qui amélioreront le mieux-être des communautés et démontreront comment les scouts ont à cœur l'environnement.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Desmarteaux". The signature is written in a cursive style with a large initial "P".

**Pierre Desmarteaux**  
Coordonnateur des programmes  
Association des Scouts du Canada